



Généalogiquement vôtre n° 11

janvier 2025

AU REVOIR 2024, BIENVENUE À 2025 !

Ce changement d'année fournit l'opportunité de dresser un rapide bilan des actions menées par votre Fédération depuis le 3 février dernier. L'urgence a consisté à mettre à plat les comptes pour obtenir une image sincère de notre situation financière et envisager comment endiguer des déficits successifs mettant en péril notre existence. L'augmentation de votre cotisation fédérale a volontairement été écartée au profit d'une "chasse au gaspi" à tous les niveaux et le refus de toute manifestation qui ne serait pas équilibrée. Les comptes 2024 devraient montrer les effets de cette politique, avec une inflexion des tendances antérieures. Parallèlement, nous nous sommes attachés à mettre en place une gouvernance plus participative : les engagements sont présentés et validés par le Conseil d'Administration, chaque membre pouvant librement saisir le Bureau de ses questions.

À défaut de toujours recueillir l'unanimité, ce fonctionnement transparent renforce le rôle des administrateurs et nos échanges internes s'en trouvent plus apaisés. À cela s'ajoutent des réunions de Bureau très régulières, toujours à distance, faisant l'objet de comptes-rendus systématiques et de plans d'action.

Pour autant, la présente cure d'austérité n'a pas contrarié des initiatives créant du lien entre les associations et plus largement avec le monde de la généalogie, accroissant notre visibilité :

- une lettre mensuelle d'information, **Généalogiquement Vôtre**. Cette lettre, diffusée largement au-delà de nos seules associations fédérées, se propose, notamment, de mettre en lumière vos réalisations, projets et événements. Outre les destinataires habituels, plus de 150 nouvelles demandes d'abonnement nous sont parvenues ;
- l'ouverture en septembre d'un [nouveau site internet](#), moderne et déjà bien garni.

Ce site constitue, désormais, la vitrine unique de la Fédération en remplacement des différentes scories qui y renvoient automatiquement. De nombreux retours favorables ont été enregistrés, confortés par une moyenne mensuelle de 3 300 visiteurs avec 9 100 pages vues par mois. Dernièrement, un dictionnaire généalogique y a été intégré, qui ne demande qu'à être enrichi de vos particularités locales ; d'autres rubriques pourront aisément être ajoutées, selon les besoins qui se feront jour et vos suggestions ;

- une présence suivie et efficace sur les réseaux sociaux : 26 000 visites sur notre page [FaceBook](#), 220 000 vues et 5 000 followers ; 2 325 abonnés sur notre [page X](#) (anciennement Twitter) ;

- une participation soutenue du Bureau aux manifestations et salons organisés par nos associations à travers toute la France, où chaque membre intervient comme ambassadeur de la Fédération. Sur leur bourse personnelle mais sans oublier le drapeau fédéral, plusieurs ont aussi choisi de nous représenter à RootsTech, où de nombreux "flyers" ont été distribués ;

- l'organisation le 29 novembre du forum national [Géné@2024](#) aux Archives nationales. Pour cet événement, les Archives de France ont renouvelé leur soutien à la Fédération avec l'octroi d'une subvention de 10 000 euros tandis que les Archives nationales ont accordé la mise à disposition gracieuse de toutes les salles de réunion ;

- l'entretien d'une relation soutenue avec toutes les instances du monde généalogique, certaines nous sollicitant pour l'organisation d'un événement dans leurs murs.

Enfin la Fédération peut se satisfaire de l'adhésion ou du retour de plusieurs associations, petites ou grandes, dans le giron fédéral : pour seul exemple, mettons le cap à l'ouest avec un Finistère fort de 5 355 adhérents !

Alors de quoi sera faite l'année 2025 ? Faute de pouvoir prédire l'avenir, du moins notre calendrier comporte déjà les points d'étapes suivants, dont le détail vous sera transmis en temps utile :

- un Conseil d'Administration est envisagé le 16 mars, dans la foulée du salon de la généalogie du 15e à Paris. En particulier les comptes 2024 et le prévisionnel 2025 seront soumis à l'approbation des administrateurs ;

- Avant le 31 mars notre Trésorier adressera au SIAF notre demande annuelle de subvention ;

- À l'issue du 1er trimestre 2025 au plus tard, La Vie Généalogique publiera le verbatim ou une synthèse des interventions de [Géné@2024](#), permettant à chacun d'en bénéficier ;

- L'Assemblée Générale annuelle interviendrait le 14 juin 2025. Préalablement, les unions auront dû procéder à la désignation de leurs représentants, tandis que la Fédération aura organisé la désignation des représentants issus des collèges ; le secrétariat général vous communiquera la procédure dès la 2e semaine de janvier. Après présentation du rapport moral, l'Assemblée sera sollicitée pour les quitus d'usage ;

- Probablement dans la foulée immédiate de l'Assemblée Générale, un Conseil d'Administration aura à désigner une équipe dirigeante - président(e) et Bureau - sur la base d'un programme pour la période 2025 - 2028 ;

- Dernier point et non des moindres : dans le cadre de son rôle d'utilité publique, après en avoir discuté avec la direction des Archives de France à la veille des Journées du Patrimoine 2024, et comme envisagé dès le CA qui a acté la demande de subvention 2024, la Fédération consultera durant le 1er semestre 2025, tous ses membres, et au-delà, tout le réseau associatif généalogique, sur nos pratiques passées et à venir, sur

nos relations avec les services d'archives, dans la lignée de l'angle retenu pour Géné@2024, et ce afin de nourrir une 2e « saison » événementielle annoncée et d'alimenter en réflexions le projet 2025-2028.

N'en doutons pas : 2025 sera intense et il faudra que souffle encore l'élan qui nous anime pour relever les défis et conforter ces premiers résultats. Mais n'est-ce pas aussi ce qui nous motive ?

Alors levons notre verre à cette nouvelle année, en espérant qu'elle garde chacun de nous et de ceux qui nous sont chers en bonne santé !

PAIEMENT DES COTISATIONS ET ADHÉSIONS : VIGILANCE

Nous remercions les nombreuses associations qui ont déjà retourné leur déclaration du nombre d'adhérents. C'est sur cette base qu'est éditée la facture d'adhésion à la Fédération puis, après réception du paiement, la facture acquittée.

Les escrocs ne prenant hélas pas de vacances, nous avons attiré l'attention des associations sur des courriels frauduleux leur faisant accroire que la Fédération aurait changé d'IBAN. Sachant qu'il n'en est rien ; nous vous recommandons d'être particulièrement vigilants dans la saisie des coordonnées bancaires de vos virements. Dans l'intervalle, une plainte a été déposée par le Président Chassagnac.

Enfin et pour rappel, le paiement de la cotisation fédérale constitue un préalable pour pouvoir bénéficier de l'assurance MAIF.

DÉCLARATION DU NOMBRE D'ADHÉRENTS 2024

À la demande du trésorier de la FFG, nous réitérons cette demande pour les associations qui n'ont pas encore répondu (cliquer le bouton ci-après).

[DÉCLARATION DU NOMBRE D'ADHÉRENTS 2024](#)

NOS ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES

Centre Généalogique des Côtes-d'Armor

Il s'est, enfin, doté d'une [page Facebook](#).

Il propose un programme de [quatre conférences](#).

Association Généalogique de l'Anjou (A.Gen.A) :

Elle a déménagé ses locaux ; sa nouvelle adresse est :

Hôtel du roi de Pologne – 2 et 9 quai du roi de Pologne 49000 ANGERS

Les lettres d'information :

[Ain Généalogie - Regain](#)

[Le Loiret Généalogique.](#)

Le Centre Généalogique du Finistère :

- [Lizher kelaouiñ - N°2024/20](#)

- [Lizher kelaouiñ - N°2024/21](#)

[Le Cercle généalogique et historique du Nivernais-Morvan.](#)

[L'Entraide Généalogique du Midi Toulousain.](#)

[Le Centre d'Entraide Généalogique de France \(CEGF\)](#)

[Le Cercle Généalogique des Deux-Sèvres.](#)

[Le Centre Généalogique de Touraine.](#)

[Le Centre Généalogique des Côtes-d'Armor.](#)

DU CÔTÉ DES ARCHIVES

Archives nationales d'Outre-Mer

Elles proposent une [nouvelle version de la base des bagnards](#).

Archives de France :

[La lettre de France Archives.](#)

Les tutoriels de FranceArchives :

Faire une recherche dans les archives notariales

Les archives notariales sont l'ensemble des documents produits par les notaires. Officier public, le notaire reçoit et rédige les actes auxquels les différentes parties doivent ou veulent donner un caractère d'authenticité. Par leur abondance et leur diversité, elles constituent une source précieuse pour les recherches généalogiques.

Voir le [tutoriel](#).

Association des archivistes français :

Lire leur [infolettre](#).

Archives départementales de l'Aube :

la [Lettre d'information](#).

Archives départementales du Finistère :

Les [Archives du Finistère](#) viennent de repenser leur site, qui est d'une présentation plus moderne, rendant plus facile les accès aux différentes sources. Des pavés, dès la page d'accueil, permettent d'avoir accès à l'agenda, aux [ressources](#) mises en ligne dans le mois, aux [actualités](#) et aux [événements marquants](#).

À noter que toutes les tables des successions et absences de la série 3Q sont numérisées. La suite de ces tables se trouve dans la série W, qui a commencé à être numérisée. Ces tables de la série W sont nettement plus précises au point de vue état civil et d'une lecture plus abordable que la plupart des tables de la série 3Q.

Archives départementales du Haut-Rhin :

Les Archives d'Alsace, site de Colmar, sont installées dans un bâtiment devenu obsolète voire dangereux ; le conseil départemental a donc décidé de construire un nouvel espace.

Des archives anciennes ont été temporairement transférées à Strasbourg, d'autres seront stockés à Colmar.

Un [nouveau portail internet](#) a été lancé cette année.

Archives départementales de l'Hérault :

De nombreux [fonds communaux](#) ont été mis en ligne.

Une rubrique "[Trésors d'archives](#)" a été créée.

Des documents magnifiques comme le [compoix de 1788](#) ou le [cartulaire de la ville de Pézenas](#) sont, dorénavant, consultables.

Archives départementales du Val-de-Marne :

Les archives départementales du Val-de-Marne présentent actuellement une exposition intitulée "[Aux sources de la psychiatrie, la Maison de Charenton \(1641-1920\)](#)" suite aux récentes collectes et reclassement du fonds.

L'asile de Charenton est un des plus anciens hôpital psychiatrique français, il a accueilli des malades venant de toute la France. Son fonds comporte de nombreuses archives permettant de retracer les trajectoires d'anciens patients ou membres du personnel.

En tant que généalogistes, nous avons pensé que vous pourriez être intéressés par la découverte de cette exposition ainsi que par une présentation des sources de ce fonds utiles pour vos recherches généalogiques.

Venez découvrir notre nouvelle exposition « Aux sources de la psychiatrie, la Maison de Charenton (1641-1920) » au 10 rue des archives, 94000 Créteil, librement du mardi au vendredi de 9h à 17h30 ou en visite guidée sur inscription auprès d'archives@valdemarne.fr.

La Fédération Française de Généalogie, en partenariat avec le [Cercle de Généalogie du Finistère](#), est fière de présenter sur son site un dictionnaire collaboratif des mots de généalogie. Ce projet unique a pour vocation de rassembler et de partager le [vocabulaire spécifique](#) utilisé dans le domaine de la généalogie.

Un outil évolutif et ouvert à tous

Ce dictionnaire s'adresse à tous les passionnés de généalogie, qu'ils soient amateurs ou experts. Il constitue une ressource essentielle pour mieux comprendre les termes techniques, anciens ou régionaux, et enrichir vos recherches. Ce travail minutieux vise à préserver et transmettre un patrimoine linguistique souvent méconnu, tout en facilitant les recherches des généalogistes.

Vous souhaitez contribuer ?

Ce projet est collaboratif ! Toute personne intéressée peut proposer l'intégration de nouveaux termes en lien avec la généalogie.

Ces propositions seront examinées par un comité de validation afin de garantir leur pertinence et leur qualité. Une fois approuvées, elles seront ajoutées progressivement au dictionnaire.

Rejoignez cette aventure lexicale

Vous souhaitez participer à ce projet en enrichissant le vocabulaire généalogique ? Nous vous invitons à soumettre vos termes et définitions via un formulaire accessible à partir du site de la Fédération. Chaque proposition, après validation, contribuera à faire de ce dictionnaire une référence incontournable pour la communauté généalogique.

Un dictionnaire vivant, à l'image de la généalogie elle-même : une histoire en perpétuelle construction.

AGENDA

Le 13/01/2025 : [Portes ouvertes à Châtelaudren](#) (22) par le [Centre Généalogique des Côtes-d'Armor](#).

Les 1er et 2/02/2025 à Brie-Comte-Robert (77) : [18es Portes Ouvertes](#).

Du 13 au 15/03/2025 à Paris XV : [11e grand salon de la généalogie](#).

NOTE DE LA RÉDACTION

Thierry CHESTIER, ancien président de la FFG, nous demande de préciser, suite au texte publié dans le dernier GV sur [Géné@2024](#), que c'est sur sa proposition que le forum national a été dédié - lors de la clôture - à Xavier GUYOT, décédé peu de temps avant.



Responsable de la publication : Francis CHASSAGNAC

Fédération Française de Généalogie, Histoire des Familles – Héraldique – Sigillographie

Tour ESSOR, 14 rue Scandicci, 93508 Pantin Cedex - Tél. : 01 57 42 90 82

Courriel : ffg93@orange.fr – Site Internet : <https://www.genefede.eu/>

Association selon la loi de 1901 reconnue d'utilité publique par décret du 21 avril 2017

SIRET 322 548 652 00047

LA MAISON DE LA GÉNÉALOGIE



*Vous recevez cet email en raison de votre inscription à la liste de diffusion de
FEDERATION FRANCAISE GENEALOGIE.*

[Je ne souhaite plus recevoir ces emails](#)

Voir le mail dans votre navigateur

Copyright © 2024 FEDERATION FRANCAISE DE GENEALOGIE
14 rue Scandicci, Tour Essor, 93508 PANTIN, France